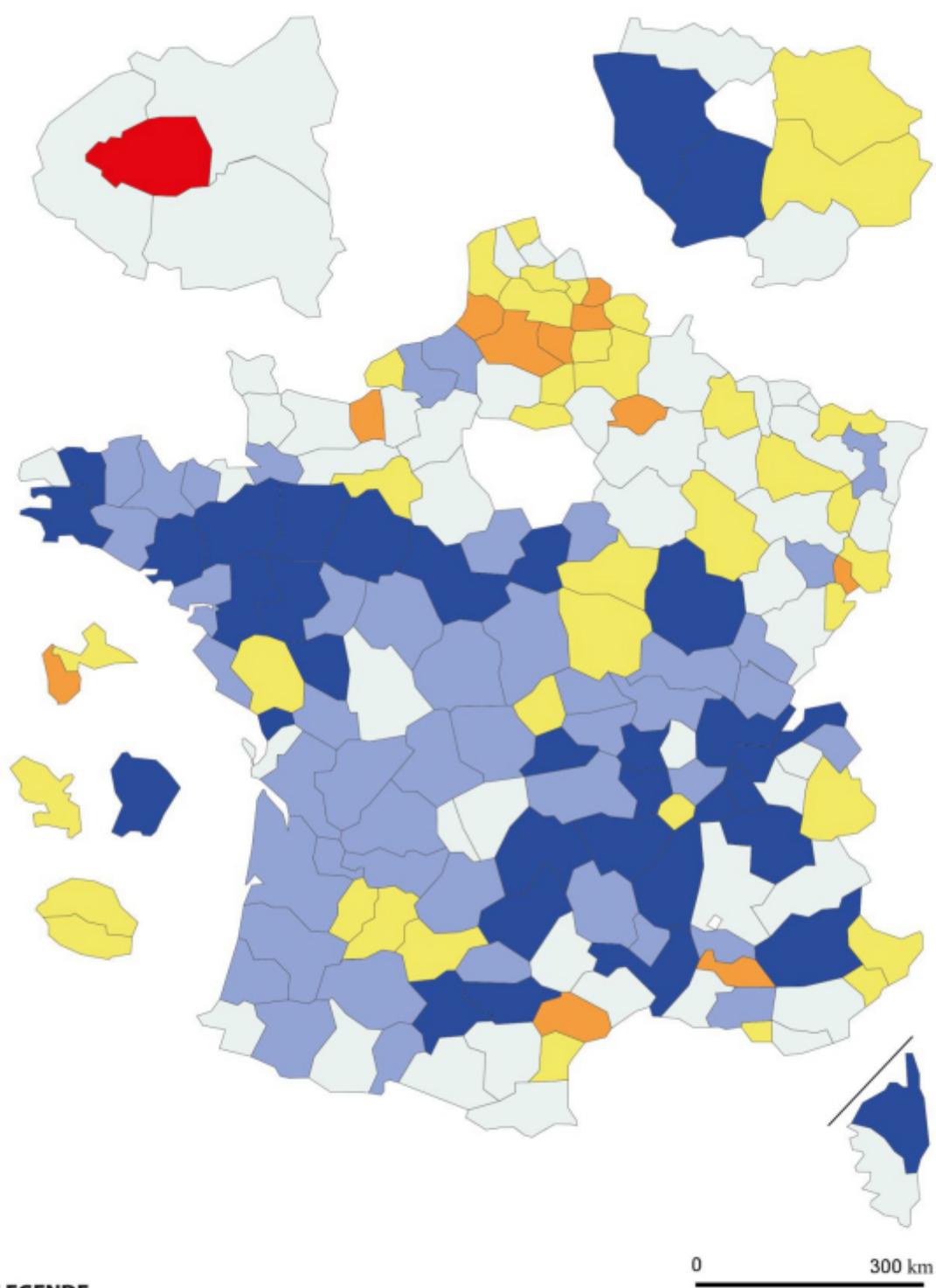


Figure 62. Les condamnations par les juridictions françaises de la délinquance visible.



LEGENDE

-  Tribunal dont la prévalence des condamnations est très forte pour tous les délits.
-  Tribunal dont la prévalence des condamnations est forte voire très forte les différents délits.
-  Tribunal dont la prévalence des condamnations est assez forte voire forte pour tous les délits.
-  Tribunal très proche des moyennes nationales pour tous les délits.
-  Tribunal dont la prévalence des condamnations est assez faible pour tous les délits.
-  Tribunal dont la prévalence des condamnations est très faible pour tous les délits.

Réalisation: Etienne Cahu, 2016. Source: Ministère de la Justice, SG/SDSE. Exploitation statistique du casier judiciaire (1999-2010).